Combien de carbone les prairies peuvent stocker ?

Date de publication
01/03/2021 - 12:01

Les prairies permanentes sont d'importants écosystèmes et un type d'occupation du sol très utile. Elles permettent de produire des aliments de haute valeur nutritionnelle. L'herbe n'étant pas digestible pour l'homme, le bétail transforme et convertit l'herbe en produits nutritifs (comme le lait et la viande). Elles offrent aussi des bénéfices écologiques très importants (biodiversité, approvisionnement en eau pure, prévention des inondations et stockage du carbone).

La 'séquestration' du carbone dans le sol joue un rôle très important dans le contexte du changement climatique. Les prairies absorbent du carbone dans l'atmosphère et le stockent dans le sol. Cela signifie que les émissions de gaz à effet de serre, tel le carbone, peuvent être réduites par les prairies. Dans l'ensemble du monde, les prairies apparaissent comme un puits de carbone estimé à environ 3,1 millions de tonnes de carbone par an (FAO, 2013). Et le potentiel de fixation de carbone dans le sol est même plus important: dans de nombreux pays, le sol ne peut être utilisé que pour la production d'herbe. A l'avenir, les herbages pourraient séquestrer davantage de carbone encore dans le sol. On constate que le sol d'une prairie et celui d'une forêt séquestrent à peu près la même quantité de CO_2. Il est dès lors important de maintenir l'occupation des sols sous forme de prairies. 82.000 tonnes de CO_2 peuvent être stockées par année rien que sous les prairies.

Image

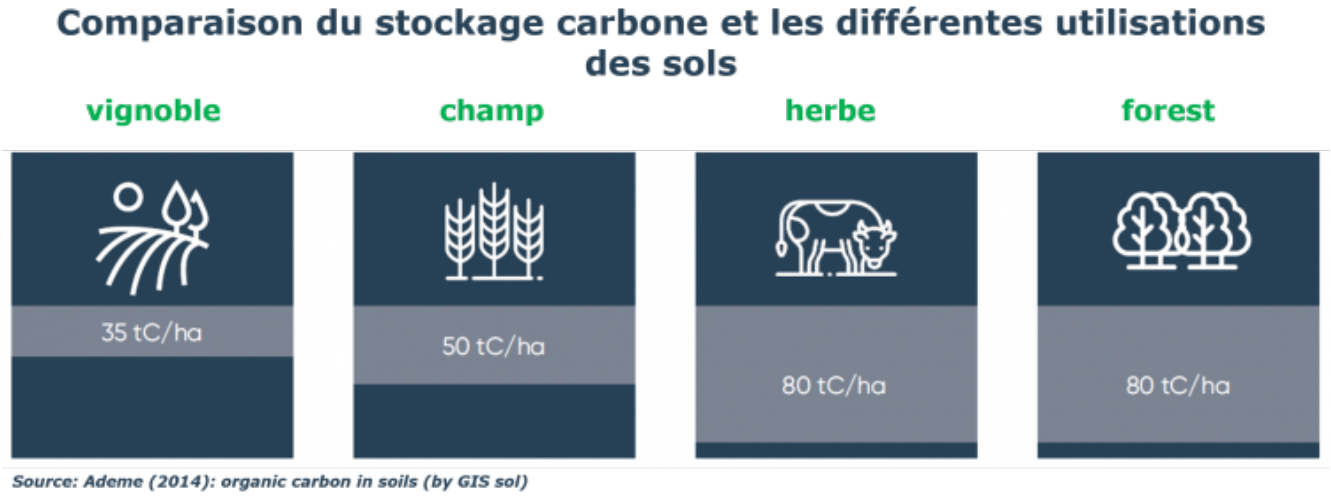

L’herbe est et reste la principale source de protéines pour les vaches laitières. Saviez-vous qu’un quart des terres agricoles dans le monde (26%) ne se prêtent pas aux grandes cultures, à la culture maraîchère et fruitière et est donc composée de prairies? Ces terres sont valorisées par les ruminants. Les prairies sont capables, au même titre que les forêts, de stocker du CO2 dans leurs sols. D’où l’importance de maintenir ces prairies.

La Wallonie compte environ 338.500 hectares de prairies, c'est 47% de superficie agricole utilisée en 2017, dont 302.500 ha des pâturages permanents, soit 42% de superficie agricole totale. (source: rapport economie agricole wallone 2019)